

René Guénon

Correspondance avec Théodore Monod

Le Corpus minskoïs de René Guénon
guenon.ru
1947-1948

Années de correspondance : 1947-1948.

Le texte sur le site, avec la traduction russe en regard :

https://guenon.ru/fr/1947-1948_CaTM.html

Édition électronique. Le Corpus minskoï de René Guénon

Fichier généré le 13.10.2026.

Table des matières

Le Caire, 29 mai 1947.....	5
Le Caire, le 24 août 1947.....	7
Le Caire, 12 octobre 1947	9
Le Caire, 15 décembre 1947.....	11
Le Caire, le 1er février 1948.....	13

Le Caire, 29 mai 1947

(Poste restante, bureau central)

Monsieur,

Votre lettre m'est parvenue il y a quelques jours seulement, mon éloignement vous expliquera ce retard, car les communications postales sont encore très lentes et peu régulières.

Pour la question des relations précolombiennes avec l'Amérique, j'ai bien eu en vue notamment l'affaire dont vous parlez, et j'avoue ne pas voir quelle différence cela fait qu'elle concerne les latitudes boréales plutôt que les latitudes moyennes, puisque, en tout cas, c'est bien toujours de l'Amérique qu'il s'agit. J'ai appris qu'il avait paru récemment en Amérique un ouvrage important sur ce sujet : "America : 1355-1364" par Hjabuar R. Holand. Mais il y aurait aussi d'autres choses, en particulier une affaire irlandaise (il s'agirait plus précisément des moines culdes). On aurait aussi conservé le souvenir (mais je ne sais plus dans quelle région) d'un établissement formé par des hommes dont le costume, tel qu'on le décrit, n'est autre que celui des Templiers : et, chose singulière, cet établissement aurait été détruit à une date correspondant à peu près exactement à celle de la destruction de l'Ordre du Temple en Europe... Malheureusement, il m'est impossible de retrouver maintenant les renseignements que j'ai pu avoir sur tout cela ; il faut dire que l'édition de "La Crise du Monde moderne" remonte à 1927, et aussi que je ne me suis jamais occupé que tout à fait incidemment de ces "à-côtés" historiques. Il va falloir que je demande à un de mes amis, qui autrefois s'est intéressé plus spécialement à cette question, s'il peut me donner quelques précisions et, en ce cas, je ne manquerai pas de vous les communiquer.

Pour ce qui est de votre autre question concernant la "Tradition", il est exact, comme vous l'avez supposé, que la réponse se

trouve dans mes ouvrages, qui sont tous basés essentiellement sur les données traditionnelles, ainsi d'ailleurs que ceux de quelques autres, notamment A.K. Coomaraswamy. Puisque vous voudriez trouver surtout un exposé d'ordre général, le mieux serait sans doute que vous puissiez lire mon "Introduction générale à l'étude des doctrines hindoues" ; malheureusement, comme tous mes ouvrages antérieurs à la guerre, elle est actuellement épuisée, mais elle doit être rééditée assez prochainement, sans doute vers la fin de cette année. À ce propos, et dans le même ordre d'idées, je me permettrai de vous signaler aussi notre revue "Études Traditionnelles" (éditée à la librairie Chacornac, 11, quai St-Michel) pensant que vous n'en avez peut-être pas connaissance.

Croyez, je vous prie, Monsieur, à mes très distingués sentiments.

René Guénon

Le Caire, le 24 août 1947

Monsieur,

Voici les renseignements que je viens de recevoir au sujet de ce que vous m'aviez demandé sur les relations précolombiennes avec l'Amérique : les moines celtiques d'Irlande seraient allés évangéliser le Nord-Ouest du Canada, et de là ils seraient descendus peut-être jusqu'au Pérou, où l'on retrouve trace d'un évangéliste blanc qu'on a identifié bien à tort avec l'apôtre Saint-Thomas. Quant aux Templiers, c'est au Mexique qu'ils auraient eu des possessions. Tout cela se trouve dans les travaux d'Eugène Beauvois, dont les tirages à part sont à la bibliothèque Nationale où on peut facilement les consulter.

D'autre part, j'ai vu qu'il a paru récemment un livre intitulé "Vers les Terres fortunées, 780-1490" par Mornand (Éditions de la Nouvelle France, 1946) qui, d'après le compte rendu qui en était donné, se rapporte également à l'histoire des moines irlandais en Amérique ; la date de 780 serait, si j'ai bien compris, celle de la fondation de leurs premiers établissements qui seraient ainsi antérieurs aux expéditions normandes.

Croyez, je vous prie, Monsieur, à mes très distingués sentiments.

René Guénon

Le Caire, 12 octobre 1947

Monsieur,

J'ai reçu il y a quelques jours votre envoi, avec votre lettre du 19 septembre, et je vous en remercie bien vivement à mon tour. Pour ce qui est de la question qui a été l'occasion de notre correspondance, il faudrait naturellement pouvoir examiner de plus près les travaux de E. Beauvois pour pouvoir se rendre compte de ce que valent ses arguments ; mais d'après ce qui m'en a été dit, cela ne paraît pas pouvoir être assimilé aux déplorables fantaisies que vous dénoncez avec juste raison. Pour ma part, je me méfie tout particulièrement des imaginations linguistiques car j'en ai trop vu de toutes sortes.

J'ai été très intéressé par les brochures que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer, d'abord pour leur contenu même, et aussi pour une raison dont vous ne pouviez certes pas vous douter quand vous m'avez fait cet envoi. Voici de quoi il s'agit : on m'a envoyé il y a quelque temps la copie de deux tableaux qui se trouvent dans la bibliothèque de la mosquée de Paris et qui intriguent tout le monde, car on ne sait pas quelle en est la provenance. Or l'un de ces tableaux porte la signature : "Amadou Hampaté Bâ", que personne ne comprenait ; j'ai bien vu tout de suite qu'il s'agissait d'un nom soudanais, mais, naturellement, je n'en savais pas davantage. Ce tableau se rapporte à une interprétation ésotérique de la prière musulmane, en correspondance avec certains nombres, dont certains sont facilement explicables, mais dont d'autres présentent une disposition assez énigmatique. D'après ce que je vois, il n'est pas douteux que c'est votre ami qui en est l'auteur, et qu'il a dû le composer d'après les enseignements de son oncle. L'autre tableau, qui n'est pas signé, mais qui est probablement de même origine, paraît se rapporter à des correspondances de certains éléments de la musique arabe. Je vou-

drais maintenant vous demander s'il vous serait possible de me donner l'adresse d'Amadou Hampaté Bâ, afin que nous puissions avoir par lui-même quelques explications au sujet de divers points de ces tableaux qui nous intéressent à plus d'un titre. J'espère que cette question ne sera pas indiscrete et je vous adresse à l'avance tous mes remerciements pour ce que vous pourrez me faire savoir à ce propos.

René Guénon

Le Caire, 15 décembre 1947

Cher monsieur,

Merci bien vivement de votre prompt réponse, je ne manquerai pas d'écrire à M. Amadou Hampaté Bâ dès que j'aurai pu prendre le temps de revoir les points de son schéma de la prière qui me paraissent avoir plus particulièrement besoin d'explications, d'autant plus que ce que vous me dites de lui augmente encore mon intérêt en ce qui le concerne.

Je suis très intéressé aussi par ce que vous m'apprenez de vos travaux en préparation, notamment sur l'enseignement de Tierno Bokar ; bien qu'étant en relation avec les "Cahiers du Sud", je ne savais pas qu'on y avait l'intention de publier un volume sur le "Monde noir". Quant à l'histoire de Kaydara, je pense que vous devez naturellement savoir que celui-ci n'est autre qu'El Khidr (Qorân, sûrat El Kahf).

Pour ce qui est de l'autre tableau dont je vous ai parlé, quel qu'en soit l'auteur, tout ce que je puis y distinguer est l'indication d'une correspondance de certains éléments musicaux avec les différents moments de la journée (comme dans la musique hindoue), et aussi quelque chose qui, par une relation entre ces mêmes éléments et les tempéraments humains, paraît avoir un rapport possible avec les effets thérapeutiques de la musique. Je sais que tout cela a existé en effet dans la musique arabe, mais ici c'est bien oublié actuellement ; ces choses se seraient-elles mieux conservées dans certaines régions plus ou moins reculée comme le Soudan ? Peut-être pourrez-vous me dire quelque chose à ce sujet, si ce n'est abuser de l'obligeance avec laquelle vous voulez bien m'offrir de me donner des informations à l'occasion et pour laquelle je tiens à vous exprimer encore tous mes remerciements.

Croyez, je vous prie, Monsieur, à mes meilleurs et très distingués sentiments.

René Guénon

Le Caire, le 1er février 1948

Cher monsieur,

Merci de votre lettre du 21 janvier, que je viens de recevoir. Au sujet de Kaydara, je comprends très bien qu'en effet il ne vous était pas possible de donner beaucoup de précisions dans votre conférence ; je serai très intéressé par l'étude plus complète que vous avez en préparation actuellement.

Ce que vous me dites de la communication de M. Mercier confirme bien ce que je pensais ; il semble, d'après cela, que la connaissance de ces correspondances de la musique a dû se conserver dans certaines régions moins entamées que les autres par l'influence occidentale. Je prends bonne note de son adresse, car il se peut que je lui écrive quelque jour à ce sujet comme vous me le suggérez, si toutefois j'arrive à en trouver le temps, car il me fait toujours bien défaut pour beaucoup de choses!

Pour la même raison aussi, je veux dire le manque de temps, je n'ai pas encore examiné de nouveau le tableau de M. Hampaté Bâ, et par conséquent je ne lui ai pas encore écrit. Quand je le ferai, il est bien entendu que je ne manquerai pas de prendre la précaution que vous m'indiquez ; j'avais cru, d'après ce que vous me disiez précédemment, que cette hostilité de l'administration coloniale à l'égard de la Tijaniya était du passé, mais, de toute façon, il est bien certain qu'on ne saurait trop se méfier des conséquences que peut avoir l'incompréhension de certaines gens... Je me rappelle à ce propos un exemple bien typique d'une semblable mentalité : croiriez-vous que dans l'Inde il y a quelque 30 ou 40 ans, les fonctionnaires anglais s'efforçaient d'interdire la lecture de la Bhagavad-Gîtâ parce qu'il y est question de combats ?

Croyez, je vous prie, cher Monsieur, à mes meilleurs et très distingués sentiments.

René Guénon